



Organisme Notifié nr. 0336

Certificat de constance des performances

0336 – RPC – 89223981 – H

Conformément au règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement sur les Produits de construction ou RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur prévue pour être installé comme un composant de système d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur

Désigné sous les noms commerciaux :

VENTILIGHT VISION

Commercialisé par le nom ou la marque:

SOUCHIER-BOULLET SAS

**PARC SEGRO - ZAC DE LAMIRAULT, 42 RUE DE LAMIRAULT - CS 20762,
77090 COLLEGIEN - France**

et fabriqué dans les installations de production:

SOUCHIER-BOULLET S.A.S,

11 rue du 47ème Régiment d'Artillerie, 70400 HERICOURT, France

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 12101-2:2003

sous système 1, pour les performances énoncées dans le présent certificat sont appliquées et que le contrôle de production usine réalisé par le fabricant est évalué afin d'assurer la
Constance de performances du produit de construction

Ce certificat a été émis pour la première fois le 8 Mai 2024 et il reste valable aussi longtemps que : la norme harmonisée, le produit de construction, les méthodes EVCP, les conditions de fabrication dans l'usine ne sont pas modifiés de façon significative, et que le produit n'est pas suspendu ou retiré par l'organisme de certification de produit.

Il s'agit d'un document traduit, en cas de litiges le document en langue anglaise prévaut

TÜV Rheinland Nederland BV
Westervoortsedijk 73,
NL – 6827 AV Arnhem
The Netherlands

Arnhem, 8 Mai 2024

T.W.J.Zandvliet, Local Field Manager

Certificat de constance des performances

0336 – RPC – 89223981 – H

Annexe 1

Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur

Désigné sous les noms commerciaux :

VENTILIGHT VISION

Domaine certifié	Dimensions: $800 \text{ mm} \leq A \leq 3000 \text{ mm}$ $700 \text{ mm} \leq B \leq 1600 \text{ mm}$ A = Largeur hors tout parallèle aux articulations B = Hauteur hors tout perpendiculaire aux articulations Surface géométrique: $0,29 \text{ m}^2 \leq A_v \leq 3,12 \text{ m}^2$ Variantes / Types: Sans costière Avec ou sans brise-vent Avec ou sans barreaudage anti-chute Avec ou sans carter de protection Montage en ligne Bas de pente		
Caractéristiques	Valeurs Déclarées	Référence	Laboratoire ou Organisme notifié
Surface utile d'ouverture Aa (Annexe B)	Aa en fonction des variantes / types	Rapport d'essais n° C2A-23-15775 C2A-22-09823 C2A-22-09862	0679
Fiabilité (Annexe C)	Re 1.000 and Re 1.000 (+10.000) Bi-fonction autorisée	Rapport d'essais n° EFR-22-001391	1812
Charge neige (Annexe D)	SL 0 à SL 1000	Rapport d'essais n° C2A-23-14352/D	0679
Basse température ambiante (Annexe E)	T(00)	Non testé Valeur par défaut	N/A
Charge éolienne (Annexe F)	WL 1500	Rapports d'essais n° C2A-22-14371-F2; EFR-22-001391	0679; 1812
Résistance à la chaleur (Annexe G)	B 300	Rapport d'essais n° EFR-21-H-002131	1812
Réaction au feu du remplissage (Annexe G)	"B-s1, d0 (remplissage PCA) A 1 (remplissage en verre et complexe métallique avec simple ou double isolation ou non isolé)"	N/A	N/A

Les laboratoires accrédités :

0679 : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)

1812 : EFECTIS France

- Fin du certificat -

8 Mai 2024
Page 2 sur 2